



COMMUNIQUÉ

Annonce des finalistes du concours d'architecture pour l'aménagement du dôme de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph

Montréal, le 21 février 2018 – L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal dévoile aujourd'hui le nom des quatre (4) finalistes de son concours d'architecture annoncé en décembre dernier. L'ultime phase du projet d'aménagement du sanctuaire inclut la mise aux normes et la conception de l'aménagement de l'intérieur du dôme de la basilique, de même que le réaménagement des espaces muséaux. Elle viendra concrétiser la vision des bâtisseurs de la basilique en permettant au public de découvrir l'intérieur de son gigantesque dôme et en créant un observatoire à son sommet, le point le plus haut de Montréal, offrant une vue à 360^e degré sur la ville et la région.

Au total, 18 dossiers de candidature, tous présentant une expertise pluridisciplinaire, ont été soumis au jury pour la première étape de sélection. Au terme des rencontres tenues les 13 et 14 février derniers, les jurés ont recommandé à l'Oratoire Saint-Joseph de retenir les candidatures suivantes :

- **Atelier TAG - Architecture 49 – SDK – Stantec**
- **Provencher Roy arch - Pageau Morel - SNC Lavalin**
- **Architecture EVOQ - Bouthillette Parizeau - NCK**
- **Affleck DeLaRiva - Henri Cleinge arch - Martin Roy - Lateral/DWB**

L'Oratoire Saint-Joseph est heureux de l'intérêt porté au concours, une approche qui vise à lui donner accès aux meilleures idées créatives, tout en assurant un usage optimal des fonds publics qui seront investis pour l'avenir de ce bâtiment d'exception. La mise en valeur de l'intérieur du dôme de la basilique et la création de l'observatoire à son sommet viendront répondre aux souhaits maintes fois exprimés par les visiteurs du sanctuaire; elles créeront un attrait touristique majeur pour la métropole.

« Il est essentiel que la conception d'un aménagement pour cet espace à nul autre pareil soit en adéquation avec la mission historique de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et reflète son énoncé de vision : *Être, au cœur de la ville, le lieu d'accueil, de rencontre, de recueillement, où rayonne l'héritage de saint frère André.* Les membres du jury ont porté une attention particulière à cet aspect, et les quatre projets retenus à titre de finalistes ont, notamment, démontré leur compréhension et leur sensibilité par rapport à cette dimension » souligne le recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, père Claude Grou, c.s.c.

Le jury

Parmi les membres du jury on retrouve plusieurs professionnels dont l'expertise est reconnue, tels M. John R. Porter (ex-directeur du Musée national des beaux-arts du Québec), M. Jason Long (architecte et partenaire de la firme OMA de New York), M. Richard Fortin (architecte, firme Bisson Fortin architecture), M. Carlo Carbone (architecte et professeur à l'UQAM), Mme Marie-Josée Deschênes (architecte) ainsi que de M. Jean Bundock (ingénieur mécanique).

Prochaines étapes

Les quatre (4) groupes finalistes passeront donc à l'étape suivante de sélection, soit la préparation des prestations de chacun des groupes qui seront analysées par un comité technique avant la présentation au jury. Le lauréat sera dévoilé le 28 mai prochain.

Les règlements du concours, ainsi que son échéancier détaillé demeurent disponibles pour consultation via le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

Le projet

Le sanctuaire poursuit la mise en œuvre de son vaste projet d'aménagement. La prochaine phase des travaux, qui inclut la construction d'un nouveau pavillon d'accueil, intégré dans le paysage naturel du mont Royal, le réaménagement paysager du site et sa mise en valeur lumineuse débuteront en 2018 et se poursuivra sur deux années. La réalisation de l'ultime phase du projet, visée par ce concours d'architecture, est prévue à compter de 2020.

Le grand projet d'aménagement nécessitera des investissements estimés à près de 80 millions de dollars. Le gouvernement du Canada participe pour une somme de près de 22 millions de dollars et le gouvernement du Québec pour une somme de plus de 30,8 millions de dollars. Les engagements financiers gouvernementaux proviennent du volet Grands Projets du Fonds Chantier Canada-Québec et du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. La Ville de Montréal a également confirmé une contribution de 10 millions de dollars. L'Oratoire Saint-Joseph, avec l'appui de sa Fondation, assumera la portion restante des coûts, soit plus de 17,2 millions de dollars.

- 30 -

Source :

Elaine Mayrand
Directrice, Service des communications
514 733-8216, poste 3151/ 514 718-2124 (cellulaire)
emayrand@osj.qc.ca